



Premières tendances



Photo SRISE



recensement
agricole
2010

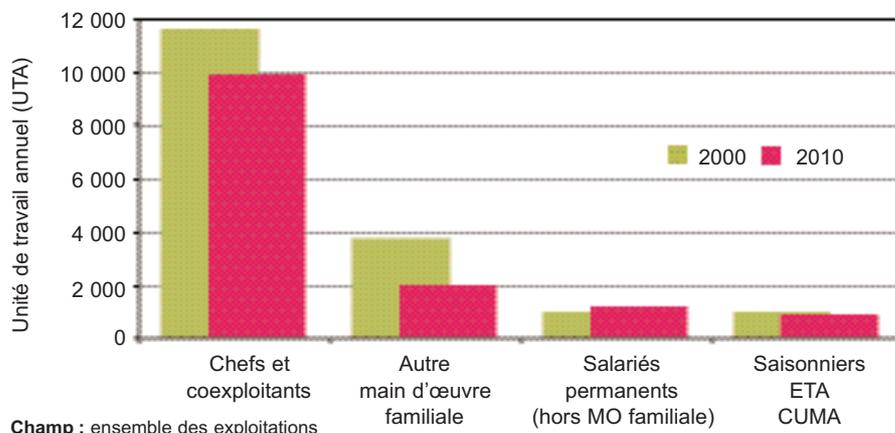
Le potentiel de production franc-comtois stable malgré la baisse du nombre des exploitations

En 2010, 12 900 agriculteurs fournissent 71% du travail nécessaire au fonctionnement des 9 740 unités de production agricoles franc-comtoises. En 10 ans, le nombre d'exploitations a diminué de 3 000 unités, uniquement des exploitations individuelles. Par contre, conséquence de l'agrandissement des exploitations, le nombre de formes sociétaires augmente parmi les moyennes et les grandes exploitations tout comme le travail salarié. A l'inverse, le travail familial diminue et ne contribue plus qu'à 14% du travail fourni. La disparition de ces 3 000 exploitations n'affecte pas le potentiel de production. La surface agricole utilisée (SAU) par les exploitations couvre 662 000 hectares. Les cheptels bovins et porcins perdent respectivement 3,5% et 1,5% de leurs effectifs.

En 2010, 12 900 exploitants agricoles travaillent dans les fermes franc-comtoises contre 15 900 en 2000. 9 740 d'entre eux sont chefs d'exploitation ou premiers coexploitants, les autres étant des coexploitants de formes sociétaires. Pilier du fonctionnement des exploitations, les exploitants fournissent 71% du travail nécessaire soit cinq points de

plus qu'en 2000. Le nombre de chefs d'exploitation ou de premiers coexploitants a certes régressé de plus de 3 000 personnes mais, conséquence de la progression des grandes structures de production, le nombre de coexploitants a augmenté d'environ 200. Plus de la moitié de ces disparitions concernent des petites structures où la plupart du

Les exploitants fournissent 71% du travail agricole



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

temps l'exploitant n'est pas un professionnel mais un retraité ou un double actif qui travaille moins d'un mi-temps sur son exploitation. Dans les moyennes et grandes exploitations, la baisse est moins marquée. En effet, 9 370 exploitants agricoles travaillent dans ces structures contre 10 680 en 2000. Pour 90% d'entre eux, ces professionnels travaillent à temps complet sur l'exploitation. Ainsi, le travail fourni par les agriculteurs des moyennes et grandes exploitations représente 8 800 emplois à temps complet contre 10 050 en 2000.

Si l'aide familiale est traditionnelle dans le secteur agricole, celle-ci s'est fortement réduite en 10 ans. En effet, elle ne représente désormais plus que 14% du travail fourni contre 21% en 2000. 5 100 personnes, conjoints non coexploitants, ascendants ou descendants, continuent cependant d'aider aux travaux. Ils étaient plus de 7 700 en 2000. En terme d'emplois équivalent temps complet, cette aide familiale représente 2 000 postes contre près de 3 800 dix ans plus tôt. Cette diminution concerne essentiellement les moyennes et grandes exploitations.

Pour compenser la diminution de l'aide familiale, près de 400 salariés supplémentaires ont été embauchés depuis dix ans dans les moyennes et grandes exploitations, soit une hausse de 30%. Ces salariés, hors cadre familial, fournissent désormais 9% du travail contre 6% en 2000. Les 1 625 emplois salariés représentent 1 240 postes équivalent temps complet. Enfin, 6% du travail, soit 900 postes équivalent temps plein, est fourni par de la main d'œuvre saisonnière ou par du personnel d'entreprises de travaux agricoles (ETA) ou de CUMA.

Un tiers des exploitations détient 71% du potentiel productif

Fin 2010, 9 740 exploitations agricoles ont été recensées en Franche-Comté, soit 3 000 structures de moins qu'en 2000. Les unités de production qui ont disparu se répartissent équitablement entre petites exploitations de moins de 25 000 € de potentiel de production et moyennes exploitations de 25 000 € à moins de 100 000 € de potentiel de production. Pour la plupart, ces disparitions concernent des exploitations individuelles puisque 3 500 de ces unités ont disparu en 10 ans. Au contraire, le nombre des grandes exploitations, de 100 000 € et plus de potentiel productif, a crû de 130 unités pour atteindre 3 050 exploitations en 2010. Ces grandes exploitations qui représentent désormais

31% des unités productives contribuent pour 71% à la production agricole régionale, mettent en valeur les deux tiers de la SAU et emploient 55% de la main d'œuvre du secteur.

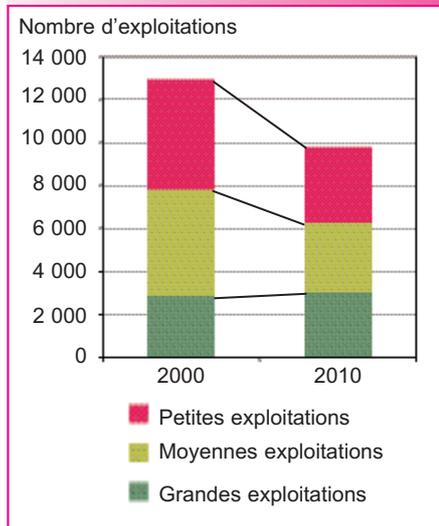
L'agrandissement des structures s'accompagne d'une augmentation de 16 ha de la superficie moyenne en 10 ans. La SAU moyenne est désormais de 68 ha contre 56 ha en moyenne nationale. Un quart des exploitations, soit 2 550 unités, mettent en valeur plus de 100 ha de SAU contre seulement 16% en 2000. Ces exploitations de plus de 100 hectares utilisent, à elles seules, 64% de la surface agricole.

Souvent, l'agrandissement s'accom-

pagne d'un changement de la forme juridique de l'exploitation. En 2010, une exploitation sur trois est une forme sociétaire (GAEC, EARL, SCEA) contre une sur quatre dix ans plus tôt. Notamment, le nombre d'EARL a augmenté de moitié pour atteindre 1 380 unités. Et ceci pour deux raisons principales. D'une part, ce statut protège les biens personnels en les séparant du capital de la société. D'autre part, les EARL permettent de donner un statut de coexploitant au conjoint.

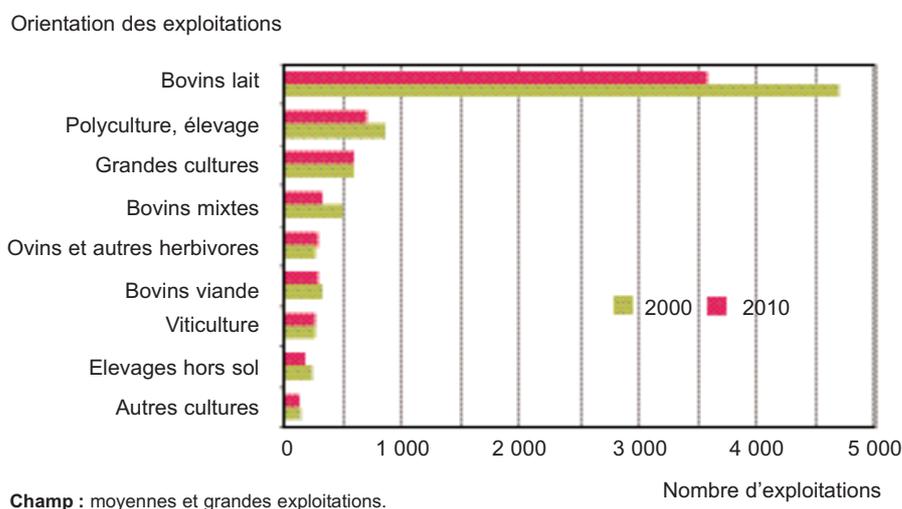
Parallèlement, le nombre de GAEC s'est contracté de 9% pour revenir à 1 500 unités. La transformation de GAEC en EARL explique, pour une large part, ces mouvements.

Plus de grandes exploitations



Source : Agreste - Recensements agricoles

Plus de la moitié des exploitations spécialisées dans l'élevage laitier



Source : Agreste - Recensements agricoles

Franche-Comté, terre d'élevage

La superficie mise en valeur par les fermes franc-comtoises diminue de 5 600 ha. Elle couvre 41% du territoire régional, soit 662 000 ha. Région d'élevage, la SAU franc-comtoise demeure majoritairement composée d'herbe (57%). La superficie toujours en herbe progresse même de 3 points pour atteindre 374 500 hectares. En y ajoutant les prairies temporaires (71 500 hectares en 2010 contre 85 000 ha en 2000) et les superficies en cultures fourragères (24 000 ha, essentiellement du maïs), c'est 71% de la SAU régionale qui est destinée à l'alimentation du bétail. Le reste de la surface est essentiellement composée de céréales ou d'oléagineux. La sole céréalière, notamment le blé tendre, progresse de 4 points pour atteindre 21,7% de la SAU. Sous l'impulsion du colza, la sole oléagineuse progresse de près de 1 000 ha pour représenter désormais 6% de la SAU. Cette progression de la sole en grandes cultures a été rendue possible par la diminution de 8 000 ha de la surface laissée en jachère.

Trois exploitations sur cinq élèvent des bovins et une sur deux est spé-

cialisée dans ce type d'élevage. Plus de 600 000 bovins ont ainsi été recensés en 2010, soit 4% de moins qu'en 2000. Le cheptel bovin est essentiellement laitier. Les trois quarts des élevages bovins sont ainsi spécialisés dans la production laitière et quatre vaches sur cinq sont élevées pour leur lait.

De moins en moins d'exploitations élèvent des ovins. Seules 1 300 d'entre elles, le plus souvent de petites exploitations, continuent d'élever des brebis contre plus de 2 000 il y a dix ans. Le nombre de brebis s'est ainsi restreint de 12,5% et est passé sous la barre des 50 000 têtes. Par contre, l'élevage caprin progresse, même s'il reste marginal en Franche-Comté. Plus de 4 000 chèvres sont comptabilisées, soit un tiers de plus en 10 ans. Enfin, l'élevage porcin se maintient. En effet, malgré la baisse du nombre d'exploitations détenant des porcins, le nombre de truies ne baisse que de 6% à 7 300 têtes et le nombre de porcs à l'engraissement est quasi stable avec 110 000 têtes recensées fin 2010.

Près de 20 000 personnes travaillent régulièrement dans les exploitations agricoles franc-comtoises

12 900 exploitants agricoles fournissent 71% du travail agricole

Forte baisse du travail familial. Près de 400 salariés supplémentaires en 10 ans

9 740 unités de production (- 3 000 en 10 ans, soit - 25% contre - 26% au niveau national)

6 270 exploitations moyennes et grandes représentent 95% de la SAU

Hausse de 50% du nombre d'EARL

La SAU couvre 662 000 ha, soit 41% du territoire franc-comtois

La SAU moyenne des exploitations moyennes et grandes franchit la barre des 100 ha

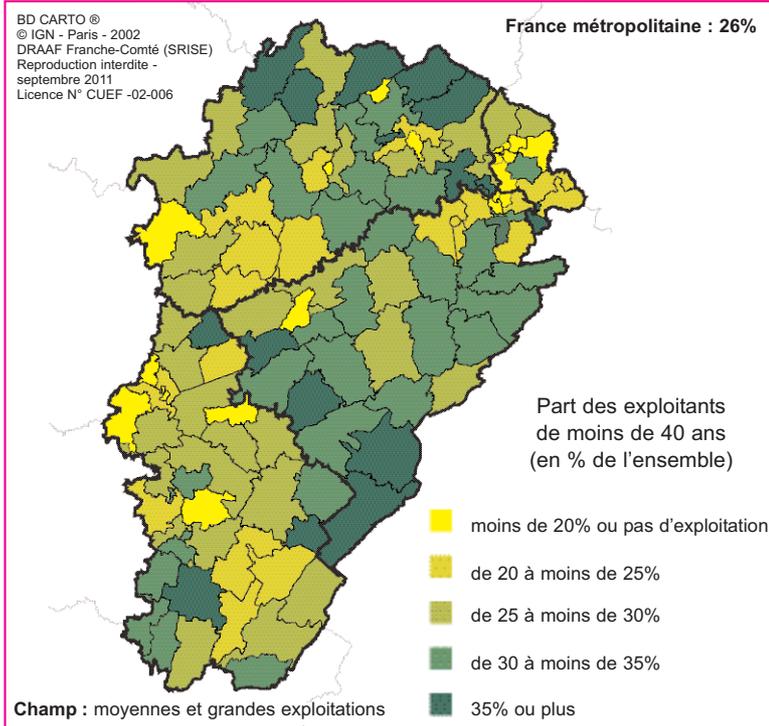
71% de la SAU en culture fourragère dont 57% de superficies toujours en herbe

3 exploitations sur 5 élèvent plus de 600 000 bovins

2 500 femmes représentent 20% des exploitants agricoles

28% des exploitants ont suivi une formation agricole au moins égale au baccalauréat

30% des exploitants ont moins de 40 ans dans les moyennes et grandes exploitations



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Une population agricole qui vieillit

La population agricole évolue à l'image du reste de la société. La part des exploitantes est en légère progression (+ 1,4 point), même si leur part parmi les exploitants agricoles reste en dessous de la barre des 20%. Les agriculteurs sont également toujours mieux formés. Ainsi, 57% d'entre eux ont suivi une formation agricole au moins égale au CAP ou au BEP et 28% ont atteint le niveau du baccalauréat contre respectivement 39% et 15% en 2000.

Enfin, comme le reste de la population, la population agricole a tendance à vieillir. Ainsi, 46% des exploitants agricoles ont 50 ans ou plus contre 42% en 2000. De plus, même si la part des moins de 30 ans est stable à 7,5%, celle des moins de 40 ans baisse de 31% à 25%. La situation est cependant plus favorable et la pyramide des âges est plus équilibrée lorsque l'on ne s'intéresse qu'aux moyennes et grandes exploitations. En effet, dans ces exploitations, la part des moins de 40 ans s'élève à 30% et celle des 50 ans ou plus n'est que de 36%.

Portrait des moyennes et grandes exploitations franc-comtoises

Champ : moyennes et grandes exploitations	Doubs		Jura		Haute-Saône		Territoire de Belfort		Franche-Comté		France métropolitaine	
	2010	Evo-lution depuis 2000	2010	Evo-lution depuis 2000	2010	Evo-lution depuis 2000	2010	Evo-lution depuis 2000	2010	Evo-lution depuis 2000	2010 (milliers)	Evo-lution depuis 2000
Exploitations agricoles (<i>exploitations</i>)	2 480	- 19%	1 870	- 19%	1 730	- 21%	190	- 19%	6 270	- 19%	312	- 19%
<i>dont GAEC et EARL (exploitations)</i>	1 130	+ 15%	865	+ 7%	780	+ 14%	75	+ 1%	2 850	+ 12%	114	+ 18%
PBS moyenne (<i>milliers d'€/exploitation</i>)	109	+ 18%	132	+ 21%	145	+ 24%	133	+ 14%	127	+ 21%	160	+ 19%
Superficie agricole utilisée (<i>milliers ha</i>)	211	+ 0,2%	178	+ 1,1%	224	- 0,7%	18	+ 0,1%	631	+ 0,1%	25 096	- 1,8%
Superficie agricole utilisée moyenne (<i>ha</i>)	85	+ 23%	95	+ 24%	129	+ 25%	96	+ 24%	101	+ 24%	80	+ 22%
Chefs d'exploitation et coexploitants (<i>personnes</i>)	3 790	- 10%	2 750	- 14%	2 580	- 13%	250	- 17%	9 370	- 12%	423	- 13%
Salariés permanents (<i>personnes</i>)	450	+ 54%	560	+ 21%	490	+ 32%	50	+ 11%	1 550	+ 32%	148	- 5%
Travail agricole (<i>UTA</i>)	5 010	- 19%	3 760	- 17%	3 420	- 18%	340	- 26%	12 530	- 18%	651	- 20%
Nombre de bovins (<i>têtes</i>)	234 300	- 3%	148 200	- 2%	194 300	- 4%	18 000	- 6%	594 800	- 3%	18 600	- 3%
Exploitations ayant des vaches laitières	2 185	- 20%	1 105	- 27%	960	- 30%	110	- 27%	4 360	- 25%	78	- 34 %
Nombre de vaches laitières (<i>têtes</i>)	92 200	- 5%	50 950	- 5%	48 025	- 8%	5 275	- 10%	196 450	- 6%	3 700	- 11 %
Exploitation ayant des vaches nourrices	360	- 15%	350	- 8%	705	- 13%	70	- 22%	1 485	- 13%	88	- 21%
Nombre de vaches nourrices (<i>têtes</i>)	5 700	- 1%	9 025	+ 5%	25 875	+ 3%	2 150	- 3%	42 750	+ 2%	3 784	- 1%
Nombre de porcins (<i>têtes</i>)	51 300	- 7%	26 150	- 14%	35 650	+ 27%	3 150	- 13%	116 250	- 1%	13 802	- 7%
Nombre d'ovins (<i>têtes</i>)	4 600	- 23%	9 300	- 24%	27 050	- 12%	1 600	+ 31%	42 550	- 15%	6 538	- 18%

Source : Agreste - Recensements agricoles

Définitions

■ L'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ce qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en package collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).
- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ Les actifs agricoles sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole. Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'unité de travail annuel (UTA) permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique.

■ Les cheptels sont connus en nombre de têtes. Leur mesure en unité de gros bétail (UGB) permet de comparer les effectifs de troupeaux composés d'animaux d'espèces ou de catégories différentes.

Suivez l'actualité du recensement sur : www.agresteagriculture.gov.fr et sur www.draaf.region.agriculture.gov.fr



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique

191, rue de Belfort - Immeuble Orion - 25043 BESANÇON CEDEX Tél. : 03 81 47 75 50 - Fax : 03 81 47 75 05

- Directeur : Pascal WEHRLÉ
- Rédaction : Florent MAIRE
- Dépôt légal : à parution
- Prix : 4,50 Euros

- Directeur de la publication : Florent VIPREY
- Composition : Marie-Claire PETIT-MAIRE
- ISSN : 0246-1803
- © Agreste 2011

